

L'EUROPE D'AVANT L'EUROPE

La construction européenne ne s'est pas faite au fur et à mesure, à partir d'un petit État jusqu'à un grand empire. Des phases d'unification grecque, romaine, chrétienne, puis des Lumières ont été entrecoupées de phases de désintégration provoquées par les invasions barbares, les guerres de religion ou l'avènement des nationalismes. Portées par ces grands courants internes et externes, centrifuges ou centripètes, des entités étatiques aux frontières mouvantes se sont forgées. Encore façonnées au cours des siècles par les hasards dynastiques ou militaires, certaines resteront des micro-États tandis que d'autres acquerront le statut de grandes puissances capables de soumettre leurs voisins et une partie de la planète. Tirillés entre leur histoire commune et leur destin singulier, ces États se regrouperont dans des organisations de coopération et d'intégration au XX^e siècle, quand l'échec du concert européen aura sonné la fin de la suprématie de l'Europe et de ses ambitions coloniales.

De l'Europe continent à l'Europe civilisation

Le triple héritage grec, romain et chrétien constitue le socle de la civilisation européenne. Cependant la richesse de cet héritage est si grande, sa période de formation a été si longue – du VIII^e siècle av. J.-C. au XV^e siècle –, qu'il est loisible d'y piocher « à la carte » des éléments de nature à légitimer tel ou tel aspect des constructions européennes contemporaines. Les références aux héritages méditerranéens (chap. 1) sont ainsi très fréquentes comme le sont celles qui touchent aux héritages chrétiens (chap. 2).

Chapitre 1 ■ Les héritages méditerranéens

Les Grecs avaient établi leurs colonies sur le pourtour méditerranéen et vers l'Asie, continent vers lequel s'étaient tournés les rois de Macédoine, Philippe et Alexandre le Grand, pour y réaliser leurs conquêtes. Quant aux Romains, leur empire s'étendait tout autour de la Méditerranée. Ces constructions antiques ne sont donc pas européennes et c'est de leur désintégration que l'Europe pourra s'ébaucher.

Section 1 ■ L'héritage des Grecs

La Grèce antique s'est bâtie vers l'Asie et la Méditerranée. Elle participe pourtant à l'ébauche de la construction de l'Europe du fait qu'elle constitue son berceau culturel.

Sous-section 1. Les Grecs ont inventé l'Europe mais le monde grec n'est pas européen

■ 1. Un nom, un continent

Au commencement, l'Europe n'était qu'une invention abstraite. C'est ainsi que dans une des versions de la mythologie grecque, Europe est une mortelle aimée de Zeus. Celui-ci, métamorphosé en taureau blanc, l'enlève et la conduit en Crète où elle devient une mère effacée derrière ses trois fils, dont Minos roi de Crète.

Il faudra très longtemps avant que le nom « Europe » ne soit attribué à une structure de groupes humains et à un continent. Dans l'*Illiade* en 700 ou 800 av. J.-C., dans l'*Odyssée*, il n'y a aucune idée de continent spécifique. Cette appellation n'apparaît qu'en 520 av. J.-C. dans le *Voyage autour du monde* d'Hécatée qui consacre un livre à l'Europe, un à l'Asie et un à la Lybie. Hérodote, né peu après Hécatée, reprend les trois appellations en constatant qu'il ne sait pas qui en avait établi les limites, ni comment, ni pourquoi cela a été désigné ainsi : « Je ne puis comprendre ce qui a fait donner à la terre, qui est une, trois noms différents, des noms de femme... ». Cela ne l'empêche pas d'affirmer que l'Europe est plus vaste que l'Asie et la Lybie réunies. Un siècle plus tard, Hippocrate développera l'idée d'une certaine spécificité – négative –, du monde grec et de l'Europe, justifiée « par la nature de toutes choses, aussi bien des plantes qui poussent du sol que des hommes ». Au IV^e siècle av. J.-C., Aristote reprendra à son tour ces arguments pour considérer la Grèce comme la charnière de l'Europe et de l'Asie et, encore aujourd'hui, certains tentent de définir l'identité de l'Europe par contrastes : nous sommes européens, car nous ne sommes ni asiatiques, ni africains, sans considérer que la Calabre ou l'Andalousie ressemble plus au Maghreb qu'à l'Île de France ; la Grèce à la Syrie plutôt qu'à un fjord norvégien...

Bien qu'à peine ébauchée, la notion de continents s'est alors avérée déjà assez forte pour être transmise des Grecs aux Romains puis à leurs héritiers. Sa formation ne résulte pourtant pas d'observations directes ou d'explorations mais d'une vision théorique de géographes ou cosmographes percevant la terre comme un disque entouré par un océan circulaire traversé par une mer intérieure, la Méditerranée. Cette vision s'affinera par la suite mais elle demeurera encore très vague aux

XVII^e et XVIII^e siècles lors des grandes expéditions scientifiques. Elle reste d'ailleurs toujours discutée : les cinq continents enseignés au XX^e siècle ont été réduits à quatre par les géographes modernes, tel Fernand Braudel pour qui l'Europe n'était que la péninsule de l'Asie. W. Churchill refusait au contraire cette conception comme étant un « concept aride et peu stimulant ». Quant aux programmes scolaires du XXI^e siècle, ils font état de six continents en y ajoutant l'Antarctique !

■ 2. L'hellénisme

Ce ne sont donc pas les anciens Grecs qui ont conçu la notion d'une Europe comme entité humaine. Quand ils imaginaient le monde, ils se référaient à la notion d'hellénisme qui n'a rien à voir avec la notion d'Europe. Bien au contraire, l'expansion coloniale grecque s'est effectuée en direction de l'Asie mineure à partir de cités-États établies sur les rivages de la mer Égée et ce fut l'Empire perse, défait en 480-479 av. J.-C., qui constitua pendant longtemps la priorité des Hellènes.

Par ailleurs, la diffusion de la civilisation grecque a été largement conditionnée par le fait que la navigation était beaucoup plus facile que les liaisons terrestres, en particulier lorsqu'il s'agissait de relier les différents comptoirs maritimes que représentaient à l'époque les cités grecques. Socrate disait ainsi que « les habitants de la région... [de la mer Noire jusqu'à Gibraltar] sont comme des fourmis ou des grenouilles autour d'un marécage ». On constate de fait que la culture grecque s'est implantée très profondément sur les côtes tandis qu'elle perd de son impact au fur et à mesure de sa progression à l'intérieur des terres.

L'hellénisme n'est donc pas une caractéristique exclusive de l'Europe, loin de là. Englobant Carthage et le delta du Nil, le Péloponnèse et le pourtour de l'Asie mineure, il s'étend avec Alexandre le Grand de la mer d'Égée à l'Inde, et c'est Babylone qui devait être la capitale de son empire. Après la mort d'Alexandre en 343 av. J.-C., la Grèce n'est déjà plus qu'une province subalterne par rapport aux royaumes de Syrie et d'Égypte. Aussi est-ce Alexandrie qui devient le centre culturel le plus important de l'hellénisme, lorsque les rois Ptolémée y fondent une bibliothèque réunissant 700 000 ouvrages et un musée où les lettrés, les scientifiques et les philosophes vivent et travaillent en étant rémunérés par l'État.

Sous-section 2. En dehors d'un nom, l'héritage des Grecs

■ 1. Le modèle grec

Le monde grec n'était donc pas européen mais il reste considéré comme le berceau de la civilisation européenne. Sans doute cette exclusivité est-elle réductrice, puisqu'elle oublie l'expérience religieuse hébraïque et le fait que les Grecs côtoyaient d'autres peuples méditerranéens tels les Étrusques et les Carthaginois dont les connaissances ont été perdues. Toujours est-il que leur héritage reste encore vivant, sa richesse particulière provenant de l'éclatement de la civilisation grecque en de petits États dont les régimes allaient de la tyrannie à la pseudo-démocratie directe. Au prix de conflits terribles, les Grecs sont par ailleurs passés du stade de petites républiques à celui d'un vaste empire et ces diversités et transformations majeures les ont conduits à se poser les questions fondamentales qui nourrissent encore nos réflexions.

Leurs œuvres philosophiques, littéraires et artistiques constituent toujours des références incontournables et les observations de leurs savants sont à la base de la science moderne. Le modèle grec de la recherche de l'équilibre entre la vie physique et la vie spirituelle, l'affirmation de l'universalité de l'homme considéré comme un individu sont encore revendiqués par l'homme occidental. Certes, on oublie en cela la profonde inégalité du monde grec où les esclaves n'étaient pas considérés comme des hommes, où les femmes étaient des « couveuses » subordonnées à leurs maris, où les paysans étaient marginalisés au profit des citoyens et où, enfin, les pauvres étaient en général assujettis aux riches. Mais la quasi-totalité du vocabulaire démocratique découle de la pensée grecque et c'est une citation de Périclès rapportée par Thucydide qui devait constituer l'épigraphe de la Constitution européenne : « Notre Constitution [...] est appelée démocratie parce que le pouvoir est entre les mains, non d'une minorité, mais du plus grand nombre¹ ».

1. Cette citation de Périclès rapportée dans *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse* était voulue par le président de la Convention mais elle est passée à la trappe du fait de l'opposition des petits États.

■ 2. L'héritage juridique

Outre la définition des régimes politiques, la réflexion des Grecs sur le Droit s'avère essentielle sur trois points :

Le premier est celui de l'idée même du Droit comme fondement d'une société policée. Ainsi, quand Homère, dans le IX^e chant de l'*Odyssée* veut caractériser les Cyclopes, il décrit « une engeance arrogante et sans lois », « ils ne se concertent pas sur une agora et n'ont pas de lois... ». Pour les Hellènes, c'est la loi en effet qui prévaut dans les sociétés policées et non la force et la violence.

Le second point tient au processus judiciaire. Le contenu du Droit doit être clairement exposé de même que son application aux cas particuliers. Cette exigence de lois écrites, correctement ordonnées et rendues publiques, est une caractéristique des Grecs. Elle sera bien moins importante dans le droit romain, plus malléable à la pratique.

Le troisième point concerne la valeur de statut social du Droit. Même s'il est technique, l'ordre juridique est une part essentielle et indispensable de la culture sociale. C'est pourquoi les Grecs nous ont légué les grandes notions générales et les grands principes juridiques, notamment la question de l'existence et de la nature du droit naturel fondant ainsi tout le débat juridique sur les rapports de l'individu et de l'État.

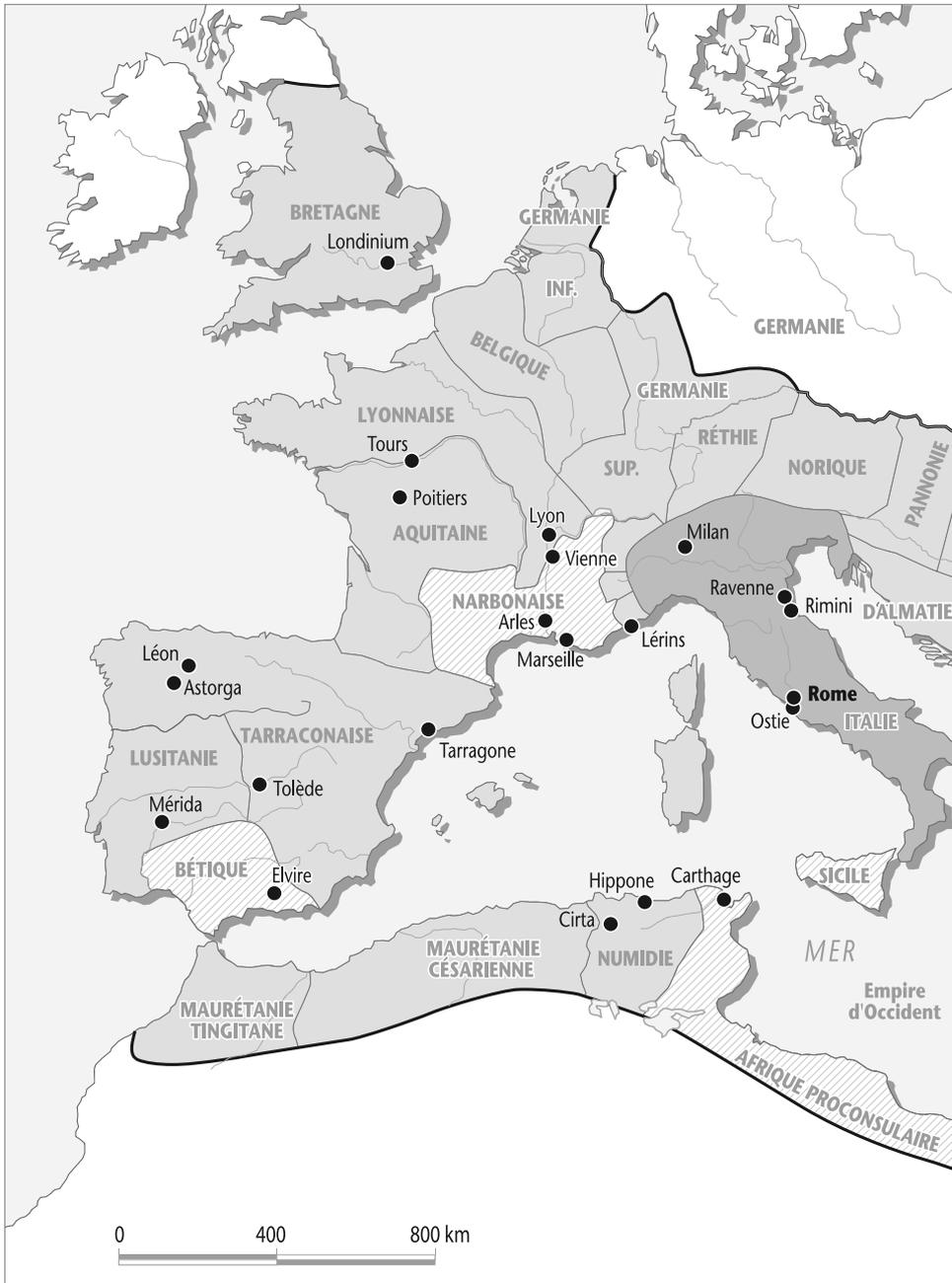
Section 2 ■ L'héritage des Romains

Absorbant l'hellénisme, les Romains réalisent la première unification du bassin méditerranéen. Ils marquent à leur tour la construction européenne et on retient généralement César parmi les grands noms de l'histoire de notre continent. Mais, de même que pour les Grecs, l'Empire romain n'était pas européen et ce n'est qu'après la chute de Rome que le concept d'Europe pourra peu à peu s'élaborer.

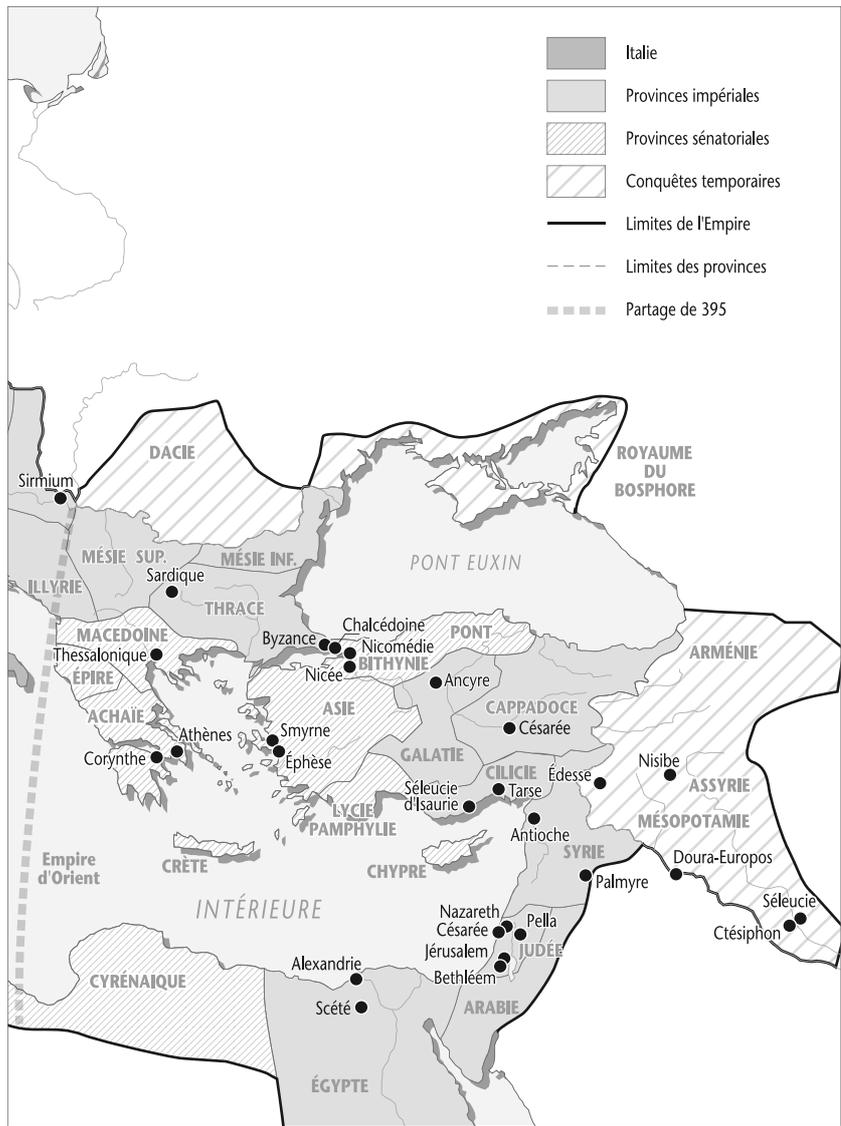
Sous-section 1. L'Empire romain n'est pas européen mais méditerranéen

■ 1. Une référence européenne ambiguë

Rome est souvent comparée à la construction de l'Europe communautaire : à la fin 2003, lors des dernières ratifications des traités de l'élargissement de l'Union européenne à 25 États, ce lieu commun a émaillé tant les discours du président des États-Unis George W. Bush que ceux du président de la Commission européenne Romano Prodi.



Empire



romain